

Surveillance numérique et technologies de reconnaissance faciale

Louiza CHEKRAOUI Hana ISTFALEN Salma EL KHATRI Khadija AKKAR Safae BELAHRACH Youness BAKKAS



Département Sciences du Numérique - 3A 2024-2025

Table des matières

1	Intr	roduct	ion	4
2	Chr	ronolog	gie de la controverse	5
	2.1		se de l'histoire	5
		2.1.1	Origines et premiers développements	5
		2.1.2	Premiers usages publics controversés	5
	2.2	Trajec	ctoire d'évolution de la controverse	6
		2.2.1	Expansion rapide et diversification des applications	6
		2.2.2	Controverses et réactions réglementaires	6
	2.3	Étude	s réalisées	7
		2.3.1	Biais algorithmiques et discrimination	7
		2.3.2	Surveillance massive et libertés individuelles	7
		2.3.3	Efficacité dans la lutte contre la criminalité	7
3	Les	princi	paux acteurs de la controverse	9
	3.1		graphie des acteurs	9
		3.1.1	Acteurs institutionnels : les garants de la sécurité publique?	9
		3.1.2	Entreprises technologiques : innovation ou quête de profit?	9
		3.1.3	Associations de défense des droits de l'homme : Les gardiens des libertés indivi-	_
			duelles	10
		3.1.4	Chercheurs, experts et universitaires : éclairer le débat	
		3.1.5	Les citoyens :	
		3.1.6	Organisations internationales:	
		3.1.7	Les médias : Les amplificateurs du débat	
	3.2		ions soulevées par les acteurs : des dilemmes universels	
	J	3.2.1	Gouvernements et autorités publiques	
		3.2.2	Entreprises technologiques	
		3.2.3	Associations de défense des droits de l'homme, ONG et citoyens	
		3.2.4	Chercheurs et experts	
		3.2.5	Citoyens	
		3.2.6	Organisations internationales	
		3.2.7	Médias	
	3.3		yse des zones d'ignorance : ce que l'on ne sait pas encore	
		3.3.1	Noyaux d'ignorance liés à la sécurité publique vs. libertés individuelles :	
		3.3.2	Noyaux d'ignorance liés à l'éthique et à la responsabilité sociale des entreprises :	
		3.3.3	Noyaux d'ignorance liés à la protection des données personnelles :	
		3.3.4	Noyaux d'ignorance liés à la fiabilité et à la précision des technologies :	
		3.3.5	Noyaux d'ignorance liés au consentement et au contrôle des citoyens :	
		3.3.6	Noyaux d'ignorance liés à l'harmonisation des régulations :	
4	Des	criptic	on technique de la controverse	15
	4.1		ologies utilisées dans la reconnaissance faciale	15
		4.1.1	Intelligence Artificielle (IA) et Machine Learning :	15
		4.1.2	Vision par ordinateur:	
		4.1.3	Algorithmes de détection et d'extraction de caractéristiques :	
		4.1.4	Traitement d'images :	
		4.1.5	Algorithmes de correspondance :	
		4.1.6	Matériel spécialisé :	
		4.1.7	Cloud Computing et Big Data:	
		4.1.8	Sécurité et cryptographie :	
	4.2		ıx techniques de la reconnaissance faciale	
		4.2.1	Précision et fiabilité	
		4.2.2	Diversité démographique	
		4.2.3	Protection de la vie privée et éthique	
		4.2.4	Adaptabilité aux conditions réelles	
			-	



ENSEEIHT - 3A 2/26

	4.2.5 Vitesse et ressources de calcul	17
	4.2.6 Interopérabilité et standardisation	17
	4.2.7 Sécurité et contournement	17
5	Les enjeux sociaux et les points critiques	19
	5.1 La discrimination et les biais algorithmiques : des risques amplifiés	19
	5.2 La transparence et la responsabilité : un défi éthique et légal	
	5.3 L'opposition entre sécurité publique et libertés civiles	
	5.4 Les risques à long terme : vers une société de surveillance globale	
	5.5 Les implications économiques et industrielles de la reconnaissance faciale	
	5.6 L'impact psychologique et comportemental sur les citoyens	
	5.7 Les défis culturels et géographiques dans l'adoption de la reconnaissance faciale	
	5.8 Les résistances et mobilisations contre la reconnaissance faciale	
	5.9 Les perspectives technologiques pour une reconnaissance faciale éthique	
	5.10 Entre avancées technologiques et impératifs éthiques	
6	Conclusion	24
	6.1 Le dilemme éthique et les leçons à tirer de la surveillance numérique et de la reconnais-	
	sance faciale	24
	6.2. Les lecons à tirer	24

ENSEEIHT - 3A

1 Introduction

L'essor des technologies numériques a profondément transformé notre manière de vivre, de penser et d'interagir avec le monde extérieur. L'émergence et le progrès rapide dans le domaine de l'intelligence artificielle ainsi que celui de la Big Data – traitement des données massives – ont donné naissance à des innovations sans précédent. Parmi ces dernières, la surveillance numérique s'est imposée comme une composante majeure des sociétés modernes, créant ainsi une controverse complexe et universelle : comment concilier la puissance des outils technologiques avec la préservation des espaces privés et individuels dans un monde de plus en plus interconnecté?

La surveillance numérique repose sur l'utilisation d'un large éventail de technologies et d'outils, allant des caméras de vidéosurveillance à la collecte de données par des applications de géolocalisation ou des objets connectés. Ces dispositifs, déployés à petite comme à grande échelle, sont utilisés aussi bien par les entreprises que par les gouvernements, générant des quantités exponentielles d'informations exploitables pour de diverses finalités, telles que l'optimisation des services, la gestion des flux ou encore le renforcement de la sécurité.

Depuis les révélations d'Edward Snowden en 2013, qui ont mis en lumière l'ampleur de la surveillance de masse menée par certains gouvernements, jusqu'à l'essor des applications de suivi en temps réel et des assistants vocaux collectant des données personnelles au quotidien, la question de la surveillance numérique s'est imposée dès lors comme un enjeu central au sein de nos sociétés modernes. Ce débat soulève des opinions divergentes : certains justifient ces pratiques par des impératifs de sécurité publique et de progrès technologique, tandis que d'autres pointent les risques associés à une exploitation incontrôlée des données, souvent perçue comme une menace pour les libertés individuelles.

Avec l'expansion rapide des capacités technologiques, le débat sur la surveillance numérique et, plus spécifiquement, sur la reconnaissance faciale, devient de plus en plus pesant. Il mobilise plusieurs acteurs : gouvernements, entreprises technologiques, organisations non gouvernementales, chercheurs et citoyens. Chaque catégorie d'acteurs apporte une perspective différente, soulevant des questions techniques, juridiques, économiques et sociales. Ces divergences reflètent des visions et des intérêts généralement opposés, rendant les enjeux encore plus difficiles à cerner. De plus, des "noyaux d'ignorance" – ces zones où la science, la technologie et leurs implications sociétales demeurent floues – ajoutent une nouvelle couche d'incertitude et de débat à cette problématique.

Ce débat soulève plusieurs interrogations fondamentales : comment la reconnaissance faciale a-t-elle évolué au fil du temps ? Quels événements majeurs ont marqué son développement ? Qui sont les principaux acteurs impliqués et quelles stratégies ont-ils adoptées ? Enfin, quels sont les défis techniques et sociaux posés par cette question, et dans quelle mesure ces défis peuvent-ils être surmontés dans un monde de plus en plus dépendant des technologies numériques ?

Pour répondre à ces questions, notre analyse s'organise en plusieurs étapes. Tout d'abord, nous débuterons par une chronologie détaillée, qui retracera les grandes étapes et les événements marquants qui ont façonné le débat, en s'appuyant sur les trajectoires d'évolution et les études préexistantes. Ensuite, une cartographie des acteurs permettra de mieux comprendre leurs rôles, leurs motivations et les dynamiques de pouvoir ou d'influence en jeu. Une description technique approfondira les mécanismes sous-jacents des technologies de surveillance numérique afin de clarifier leurs modes de fonctionnement et leurs applications. Enfin, nous conclurons avec une analyse des enjeux sociaux et des points critiques qui mettront en lumière les tensions entre innovation, sécurité et les impacts sociétaux plus larges de ces technologies.

L'objectif de cette analyse est de fournir une compréhension globale de la surveillance numérique et des technologies de reconnaissance faciale, en mettant en évidence les dynamiques et les trajectoires qui les structurent. En conclusion, nous proposerons des pistes de réflexion et des perspectives pour mieux encadrer l'évolution de ces technologies dans un contexte de transformations rapides.

ENSEEIHT - 3A 4/ 26



2 Chronologie de la controverse

La reconnaissance faciale est une technologie en plein essor qui, bien qu'elle offre des applications prometteuses dans divers secteurs, suscite des controverses majeures en raison de ses implications sur la vie privée et les libertés individuelles.

Dans cette section, nous allons étudier la chronologie des principaux événements et débats autour de la reconnaissance faciale, depuis son apparition jusqu'aux préoccupations actuelles concernant la vie privée et les libertés individuelles. Elle permet de mieux comprendre comment cette technologie est devenue un sujet de controverse.

2.1 Analyse de l'histoire

2.1.1 Origines et premiers développements

1. 1960s: Les débuts rudimentaires

Les premières recherches sur la reconnaissance faciale émergent dans les laboratoires de recherche en intelligence artificielle. Woody Bledsoe, Helen Chan Wolf, et Charles Bisson développent des systèmes rudimentaires capables d'identifier des visages à partir de photographies. Ces systèmes semi-automatisés reposent sur des méthodes de mesure manuelle de points clés, tels que la distance entre les yeux, la largeur de la bouche ou la longueur du nez. À l'époque, les capacités limitées des ordinateurs entravent les progrès, mais les travaux posent les bases théoriques de la technologie moderne.

2. 1970 s-1980 s : Les progrès grâce à l'apprentissage automatique

Avec l'amélioration des capacités de calcul et l'émergence des algorithmes d'apprentissage automatique, les systèmes de reconnaissance faciale connaissent des progrès notables. L'application de la théorie des graphes pour établir les relations spatiales entre les points clés du visage, ainsi que l'analyse fine des traits faciaux, permettent de mieux distinguer les individus. Toute-fois, cette technologie demeure encore largement confinée aux laboratoires universitaires et aux applications militaires, en raison de ses coûts élevés.

2.1.2 Premiers usages publics controversés

1. 1993: Le projet FERET

Le projet FERET (Facial Recognition Technology), financé par le département de la Défense des États-Unis, marque un tournant majeur dans l'évolution de la reconnaissance faciale. Conçu pour évaluer la robustesse des algorithmes et standardiser les bases de données d'images faciales, FERET facilite la comparaison entre différents systèmes. Cette base de données devient rapidement un référentiel dans le domaine, utilisée pour tester et entraîner des algorithmes, et permet des comparaisons rigoureuses des performances des systèmes. Grâce à ces avancées, des progrès significatifs sont réalisés, notamment la réduction des erreurs de reconnaissance faciale.

2. Usage lors du Super Bowl

La reconnaissance faciale est aussi utilisée lors du Super Bowl XXXV pour identifier des criminels potentiels parmi les spectateurs. Cet usage est très controversé, car il soulève des questions sur la surveillance massive et les risques de violations des libertés individuelles. Bien que le système n'ait pas abouti à des arrestations majeures, il marque le début des applications à grande échelle.

ENSEEIHT - 3A 5/ 26



2.2 Trajectoire d'évolution de la controverse

2.2.1 Expansion rapide et diversification des applications

1. 2010s: Adoption commerciale et popularisation

L'arrivée des smartphones et des réseaux sociaux a marqué un tournant dans l'adoption de la reconnaissance faciale. Des entreprises comme Facebook et Apple ont intégré cette technologie dans leurs produits :

Facebook : Déploiement du tagging automatique des photos, permettant d'identifier les amis des utilisateurs grâce à des algorithmes entraînés sur des millions d'images.

Apple : Lancement de Face ID avec l'iPhone X (2017), qui utilise la reconnaissance faciale comme méthode de déverrouillage sécurisé.

En parallèle, des entreprises comme Clearview AI ont créé des bases de données massives en collectant des images publiques sur Internet.

Cependant, ces évolutions soulèvent plusieurs problèmes :

L'absence de consentement des utilisateurs dont les images sont collectées. Les risques d'abus par des entreprises privées ou des gouvernements.

2. 2017: Leadership chinois et surveillance sociale

La Chine est devenue un acteur majeur de la reconnaissance faciale grâce à de vastes investissements dans l'intelligence artificielle, notamment avec le réseau "SkyNet" (Tianwang), qui intègre des millions de caméras connectées pour reconnaître les individus en temps réel. Cette technologie est utilisée dans des programmes tels que le système de crédit social, où les comportements publics des citoyens (comme traverser une rue au rouge) peuvent affecter leur score de confiance, et dans la surveillance des Ouïghours au Xinjiang, avec des accusations de violations des droits humains. Ces développements soulèvent des critiques concernant le renforcement de l'autoritarisme et l'érosion de la vie privée et des libertés individuelles, suscitant des alarmes à l'échelle internationale.

2.2.2 Controverses et réactions réglementaires

1. 2019 : premières interdictions aux États-Unis

Face aux risques croissants d'abus, plusieurs villes américaines adoptent des interdictions locales sur l'usage de la reconnaissance faciale par les forces de l'ordre :

- San Francisco : première ville américaine à interdire la reconnaissance faciale dans les espaces publics.
- Oakland et Somerville : suivent rapidement, invoquant les dangers pour les droits civiques et les biais des algorithmes.

Critiques des algorithmes : les systèmes de reconnaissance faciale présentent des biais raciaux et de genre, étant souvent moins précis pour identifier les visages de personnes non blanches ou de femmes, ce qui exacerbe les inégalités sociales. De plus, ces technologies posent des risques importants pour la vie privée, en raison de la surveillance de masse qu'elles permettent et de leur utilisation abusive par les autorités, qui peuvent exploiter ces systèmes pour contrôler et surveiller la population de manière intrusive.

2. 2021 : Réglementations européennes

ENSEEIHT - 3A 6/ 26



L'Union européenne propose une réglementation stricte concernant l'intelligence artificielle (IA) et la reconnaissance faciale dans le cadre de l' *Artificial Intelligence Act*. Cette législation prévoit des restrictions sévères sur l'utilisation de la reconnaissance faciale dans les lieux publics, sauf dans les cas suivants :

- Recherche d'enfants disparus.
- Prévention de menaces graves, telles que le terrorisme.

Les entreprises doivent également obtenir un consentement clair avant d'utiliser des données biométriques.

- Les objectifs principaux de ce règlement sont :
- Protéger les droits fondamentaux des citoyens européens.
- Éviter les abus de la technologie par des acteurs publics ou privés.

2.3 Études réalisées

2.3.1 Biais algorithmiques et discrimination

Les systèmes de reconnaissance faciale s'appuient sur des algorithmes d'apprentissage automatique qui sont sensibles à la qualité et à la diversité des données utilisées pour leur entraînement. Lorsque ces données sont biaisées, les résultats le sont également.

En 2018, **le MIT Media Lab** a mené une étude emblématique, *Gender Shades*, qui a révélé des écarts importants de précision :

- Taux d'erreur pour les femmes noires : jusqu'à 34%.
- Taux d'erreur pour les hommes blancs : environ 1%.

Les causes identifiées incluent :

- Bases de données non diversifiées, avec une surreprésentation des hommes blancs et une sousreprésentation des minorités ethniques et des femmes.
- Conception des modèles qui ne tient pas compte des variations culturelles, raciales ou morphologiques.

Les conséquences de ces biais sont :

- Renforcement des discriminations dans des applications sensibles comme les embauches, la surveillance policière ou les services publics.
- Risque de marginalisation accrue pour les communautés déjà vulnérables.

2.3.2 Surveillance massive et libertés individuelles

La reconnaissance faciale est souvent déployée dans des contextes où les cadres juridiques et éthiques sont insuffisants ou inexistants, posant des questions sur :

- La surveillance de masse.
- La protection des libertés fondamentales.

Des ONG comme $Amnesty\ International$ et $Human\ Rights\ Watch$ ont documenté l'usage abusif de cette technologie dans plusieurs régions :

- Chine : Les minorités ethniques, notamment les Ouïghours, sont ciblées via des systèmes de surveillance intensifs intégrés aux caméras publiques et privées.
- **États-Unis** : Des erreurs de reconnaissance ont conduit à des arrestations injustifiées, particulièrement chez les personnes non blanches.
- **Royaume-Uni**: L'utilisation de la reconnaissance faciale par les forces de l'ordre a suscité des controverses en raison de l'absence de transparence et des risques de profilage racial.

Implications sociétales:

- Érosion de la vie privée avec une surveillance constante des comportements individuels.
- Renforcement des structures autoritaires dans certains pays grâce à des technologies avancées.

2.3.3 Efficacité dans la lutte contre la criminalité

Contexte et impacts:

La reconnaissance faciale est souvent déployée dans des contextes où les cadres juridiques et éthiques sont insuffisants ou inexistants, soulevant des préoccupations majeures concernant :

— La surveillance de masse et l'atteinte à la vie privée.

14

ENSEEIHT - 3A 7/ 26

 La protection des libertés fondamentales, notamment le droit à l'anonymat et à la liberté de mouvement.

Des organisations non gouvernementales (ONG) telles qu'Amnesty International et Human Rights Watch ont documenté l'usage abusif de cette technologie à travers le monde, notamment dans les régions suivantes :

- Chine: Les minorités ethniques, en particulier les Ouïghours, sont ciblées par des systèmes de surveillance de masse, intégrés aux caméras publiques et privées. Ces systèmes permettent une surveillance en temps réel des populations, soulevant des préoccupations sur les violations des droits humains.
- États-Unis : Des erreurs de reconnaissance faciale ont entraîné des arrestations injustifiées, en particulier parmi les personnes non blanches, exacerbant les inégalités raciales et la discrimination systémique.
- Royaume-Uni : L'utilisation de la reconnaissance faciale par les forces de l'ordre a provoqué des controverses, principalement en raison du manque de transparence sur son déploiement, ainsi que des risques de profilage racial et de surveillance intrusive des citoyens.

Implications sociétales:

- L'érosion de la vie privée, avec une surveillance constante des comportements individuels, créant un environnement de méfiance et de crainte parmi les citoyens.
- Le renforcement des structures autoritaires dans certains pays, qui utilisent la reconnaissance faciale pour accroître leur contrôle sur la population, limitant ainsi les libertés civiles et la démocratie.

Voici une frise chronologique qui résume l'évolution de la reconnaissance faciale, débutant par 1970 avec le développement manuel par Woody, jusqu'en 2021, avec l'introduction de la réglementation européenne qui limite l'usage de cette technologie dans les espaces publics.

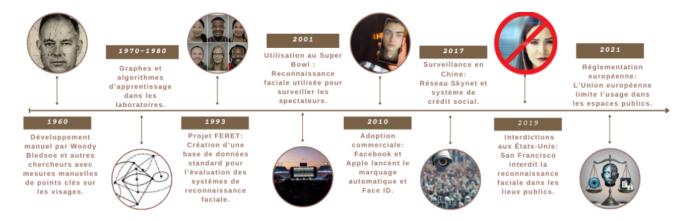


FIGURE 1 – Source : Frise réalisée par les propres soins de Salma EL KHATRI

ENSEEIHT - 3A 8/ 26

3 Les principaux acteurs de la controverse

D'abord perçue comme une avancée technologique majeure, la reconnaissance faciale est aujourd'hui au cœur d'un débat public complexe, où se confrontent aspirations au progrès, préoccupations éthiques et enjeux sociaux.

Derrière cette controverse se trouvent une multitude d'acteurs aux intérêts souvent divergents, voire antagonistes. Chacun de ces acteurs joue un rôle clé dans la définition de l'avenir de cette technologie, en pesant les avantages qu'elle promet en termes d'efficacité et de sécurité contre les risques qu'elle représente pour la vie privée et les libertés individuelles.

Dans cette section, nous allons explorer la diversité de ces acteurs, leurs motivations profondes et les dynamiques qui les opposent ou les unissent.

3.1 Cartographie des acteurs

3.1.1 Acteurs institutionnels : les garants de la sécurité publique?

1. Gouvernements et autorités publiques

Les gouvernements, tant au niveau national que local, sont des acteurs clés dans la mise en œuvre des technologies de reconnaissance faciale. Les gouvernements ont été parmi les premiers à adopter la reconnaissance faciale, voyant en elle un outil prometteur pour renforcer la sécurité nationale et lutter contre le crime. Utilisée dans les aéroports, les espaces publics ou encore lors d'événements majeurs, cette technologie semble offrir une réponse aux enjeux de surveillance et de contrôle.

Ils utilisent ces technologies pour des raisons de sécurité publique, de lutte contre le terrorisme, de gestion des frontières, dans les aéroports, les espaces publics ou encore lors d'événements majeurs. Cependant, leur utilisation soulève des questions sur le respect des libertés individuelles et la protection des données personnelles. Des critiques s'élèvent rapidement : jusqu'où peut-on aller pour garantir la sécurité sans compromettre les droits fondamentaux? Des régimes autoritaires exploitent déjà ces technologies pour réprimer la dissidence, et les démocraties elles-mêmes peinent à établir des limites claires.

2. Agences de régulation

Les agences de régulation, comme la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en France, jouent un rôle crucial dans la supervision et la régulation de l'utilisation des technologies de reconnaissance faciale. Elles émettent des avis et des recommandations pour encadrer l'utilisation de ces technologies.

3.1.2 Entreprises technologiques : innovation ou quête de profit?

Derrière chaque caméra ou algorithme de reconnaissance faciale se trouvent des entreprises comme Clearview AI, Amazon, ou Microsoft, ainsi que des start-ups prometteuses. Pour elles, ces technologies représentent à la fois un marché lucratif et un levier pour affirmer leur domination dans le secteur numérique. Mais la quête de l'innovation rapide à un prix : des bases de données massives, parfois collectées sans consentement, et des systèmes souvent biaisés. Ces entreprises doivent jongler entre la pression commerciale, les régulations de plus en plus strictes, et une réputation publique souvent mise à mal.

1. Entreprises de technologie :

ENSEEIHT - 3A 9/ 26



Les entreprises comme Google, Amazon, Microsoft, et Facebook sont des acteurs majeurs dans le développement et la commercialisation des technologies de reconnaissance faciale. Elles fournissent des solutions technologiques aux gouvernements et aux entreprises privées, mais sont également critiquées pour leur rôle dans la surveillance de masse et la violation de la vie privée.

2. Start-ups spécialisées :

De nombreuses start-ups comme Clearview AI, AnyVision et FaceFirst se spécialisent dans le développement de technologies de reconnaissance faciale, souvent avec des applications spécifiques comme la sécurité, le marketing, ou la gestion des ressources humaines.

3.1.3 Associations de défense des droits de l'homme : Les gardiens des libertés individuelles

Les organisations comme Amnesty International ou Access Now jouent un rôle crucial en dénonçant les dérives potentielles de la reconnaissance faciale. Leurs campagnes mettent en avant des risques bien réels : surveillance de masse, discrimination algébrique, et atteintes à la vie privée. Les citoyens eux-mêmes prennent part au débat. À travers des pétitions, des manifestations, ou des collectifs locaux, ils rappellent que derrière chaque visage scanné se cache une personne avec des droits inaliénables.

1. Organisations non gouvernementales (ONG):

Des organisations comme Amnesty International, la Electronic Frontier Foundation (EFF), et la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) sont fortement impliquées dans la défense des libertés individuelles face à l'utilisation des technologies de reconnaissance faciale. Elles dénoncent les abus et les risques associés à ces technologies.

2. Collectifs citoyens:

Des collectifs comme La Quadrature du Net en France militent pour la protection des données personnelles et s'opposent à la surveillance de masse.

3.1.4 Chercheurs, experts et universitaires : éclairer le débat

Dans cette controverse, les chercheurs jouent un rôle clé. Ils analysent les biais des algorithmes, documentent leurs limites, et explorent les conséquences sociales de leur adoption. Ils apportent une voix éclairée mais parfois inaudible dans un débat dominé par les intérêts économiques et politiques.

1. Universités et centres de recherche comme Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (INRIA), Sorbonne Université – Laboratoire d'Informatique de Paris 6 (LIP6) ou Massachusetts Institute of Technology (MIT) – Media Lab:

Les chercheurs en informatique, en droit, et en sciences sociales étudient les implications éthiques, juridiques, et sociales des technologies de reconnaissance faciale. Ils publient des études et des rapports pour informer le débat public.

2. Experts en éthique et en droit :

Ces experts analysent les impacts des technologies de reconnaissance faciale sur les droits fondamentaux et proposent des cadres réglementaires pour encadrer leur utilisation.

3.1.5 Les citoyens :

1. Individus et groupes de citoyens :



ENSEEIHT - 3A 10/26

Les citoyens sont à la fois les sujets et les acteurs de cette controverse. Ils sont concernés par les impacts de la reconnaissance faciale sur leur vie privée, mais ils peuvent également participer au débat public et influencer les décisions politiques.

3.1.6 Organisations internationales:

1. Union européenne:

L'UE joue un rôle important dans la régulation des technologies de reconnaissance faciale, notamment à travers le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

2. Nations Unies:

Les Nations Unies, à travers des organes comme le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme, s'inquiètent des impacts des technologies de reconnaissance faciale sur les droits de l'homme.

3.1.7 Les médias : Les amplificateurs du débat

Les scandales exposés par les médias, comme ceux liés à Clearview AI ou à l'utilisation de la reconnaissance faciale lors de manifestations, ont façonné l'opinion publique. Les journalistes jouent le rôle de lanceurs d'alerte, mais leur traitement, parfois sensationnaliste, peut polariser les positions et rendre le dialogue plus difficile.

3.2 Questions soulevées par les acteurs : des dilemmes universels

Chaque acteur, à travers ses choix ou ses revendications, soulève des questions qui touchent à des enjeux profonds de société.

3.2.1 Gouvernements et autorités publiques

1. Sécurité publique vs. libertés individuelles :

Les gouvernements justifient l'utilisation de la reconnaissance faciale par des impératifs de sécurité publique, mais cette utilisation soulève des questions sur le respect des libertés individuelles et le risque de surveillance de masse. Comment protéger efficacement les citoyens sans enfreindre leurs libertés fondamentales?

2. Transparence et responsabilité:

Comment garantir que l'utilisation de ces technologies est transparente et que les autorités sont responsables de leur utilisation? Quelle transparence offrir pour garantir que ces technologies ne soient pas détournées à des fins autoritaires?

3.2.2 Entreprises technologiques

1. Éthique et responsabilité sociale :

Les entreprises technologiques sont confrontées à des questions sur leur responsabilité dans la protection des données personnelles et le respect des droits de l'homme.

2. Innovation vs. régulation :

Comment concilier l'innovation technologique avec la nécessité de réguler pour protéger les droits fondamentaux?

Comment équilibrer innovation rapide et responsabilité sociale?

Peut-on vraiment concevoir des systèmes justes et non biaisés?

ENSEEIHT - 3A 11/26



3.2.3 Associations de défense des droits de l'homme, ONG et citoyens

1. Protection des données personnelles :

Les associations dénoncent les risques de violation de la vie privée et de surveillance de masse associés à la reconnaissance faciale.

2. Discrimination et biais algorithmiques :

Les technologies de reconnaissance faciale peuvent être biaisées et discriminer certaines populations.

Comment garantir l'équité et la non-discrimination?

Ces technologies sont-elles compatibles avec une démocratie saine?

Quels mécanismes juridiques et éthiques pourraient protéger les citoyens d'un usage abusif?

3.2.4 Chercheurs et experts

1. Fiabilité et précision des technologies :

Les chercheurs étudient la fiabilité et la précision des technologies de reconnaissance faciale, notamment en ce qui concerne les biais algorithmiques. Quels biais restent encore méconnus dans ces algorithmes?

2. Impacts sociaux et psychologiques:

Quels sont les impacts sociaux et psychologiques de la surveillance par reconnaissance faciale sur les individus et les communautés? Les impacts sociaux à long terme de ces technologies sontils suffisamment documentés?

3.2.5 Citoyens

1. Consentement et contrôle:

Les citoyens s'interrogent sur leur capacité à consentir à l'utilisation de leurs données biométriques et à contrôler leur utilisation.

2. Vie privée et anonymat:

Comment protéger la vie privée et l'anonymat dans un monde où la reconnaissance faciale est omniprésente?

3.2.6 Organisations internationales

1. Harmonisation des régulations :

Comment harmoniser les régulations sur la reconnaissance faciale à l'échelle internationale pour protéger les droits de l'homme?

2. Coopération internationale :

Comment promouvoir la coopération internationale pour encadrer l'utilisation des technologies de reconnaissance faciale?

3.2.7 Médias

Quel rôle jouent-ils dans la polarisation ou la sensibilisation du débat? Quels récits privilégient-ils : innovation ou risques?

3.3 Analyse des zones d'ignorance : ce que l'on ne sait pas encore

Dans cette controverse, des zones de flou continuent de freiner les avancées vers un consensus :

— Transparence

Les algorithmes de reconnaissance faciale sont souvent opaques, ce qui rend difficile leur audit et renforce la méfiance des citoyens.

Biais algorithmiques

Les discriminations raciales, sociales ou de genre persistent dans ces systèmes, malgré des avancées. Mais leurs impacts à grande échelle sont encore mal compris.

ENSEEIHT - 3A 12/26



— Impact à long terme

Quel sera l'effet psychologique, social et politique d'une surveillance omniprésente sur les individus et la société ?

— Régulations inadéquates

Les lois actuelles peinent à encadrer des technologies en constante évolution. Les acteurs économiques exploitent souvent ces lacunes pour maximiser leur influence.

— Applications non éthiques

Les risques d'utilisation abusive par des régimes autoritaires, mais aussi par des entreprises, restent mal évalués dans le débat global.

3.3.1 Noyaux d'ignorance liés à la sécurité publique vs. libertés individuelles :

1. Efficacité réelle de la reconnaissance faciale :

Il existe un manque de données fiables sur l'efficacité réelle de la reconnaissance faciale dans la prévention et la détection des crimes. Les études montrent que ces technologies peuvent être inefficaces et générer des faux positifs.

2. Impact sur les libertés individuelles :

Les impacts à long terme de la surveillance par reconnaissance faciale sur les libertés individuelles et la démocratie sont mal compris. Comment évaluer le risque de glissement vers un état de surveillance?

3.3.2 Noyaux d'ignorance liés à l'éthique et à la responsabilité sociale des entreprises :

1. Transparence des algorithmes :

Les algorithmes de reconnaissance faciale sont souvent des boîtes noires, ce qui rend difficile l'évaluation de leur équité et de leur non-discrimination.

2. Responsabilité en cas d'abus :

Comment attribuer la responsabilité en cas d'abus ou de violation des droits de l'homme par les technologies de reconnaissance faciale?

3.3.3 Noyaux d'ignorance liés à la protection des données personnelles :

1. Consentement éclairé:

Il est difficile de garantir un consentement éclairé des individus dans un contexte où la reconnaissance faciale est souvent utilisée à leur insu.

2. Durée de conservation des données :

Combien de temps les données biométriques doivent-elles être conservées, et comment garantir leur suppression une fois qu'elles ne sont plus nécessaires?

3.3.4 Noyaux d'ignorance liés à la fiabilité et à la précision des technologies :

1. Biais algorithmiques:

Les biais algorithmiques dans les technologies de reconnaissance faciale sont mal compris et difficiles à corriger. Comment garantir que ces technologies ne discriminent pas certaines populations?

2. Impact des conditions environnementales :

La précision de la reconnaissance faciale peut varier en fonction des conditions environnementales (éclairage, angle de vue, etc.). Comment garantir une fiabilité constante?

3.3.5 Noyaux d'ignorance liés au consentement et au contrôle des citoyens :

1. Awareness et éducation:

Les citoyens sont souvent mal informés sur les implications de la reconnaissance faciale. Comment améliorer l'éducation et la sensibilisation du public?

2. Contrôle et accès aux données :

1

ENSEEIHT - 3A 13/26

Comment donner aux citoyens un contrôle réel sur leurs données biométriques et un accès transparent à leur utilisation?

3.3.6 Noyaux d'ignorance liés à l'harmonisation des régulations :

1. Divergences réglementaires :

Les régulations sur la reconnaissance faciale varient considérablement d'un pays à l'autre. Comment harmoniser ces régulations tout en respectant les spécificités locales?

2. Coopération internationale : Comment promouvoir une coopération internationale efficace pour encadrer l'utilisation des technologies de reconnaissance faciale sans entraver l'innovation?

Pour conclure cette partie, nous avons synthétisé les interactions entre les parties opposées de la controverse sous forme de graphe.

Interactions Entre Acteurs Pour et Contre la Reconnaissance Faciale Catégories d'Acteurs Pour Gouvernements Entreprises echnologiques & Sécurité Contre Neutre **Chercheurs Neutres** (débat public) (analyse scientifique) ONG & Collectifs Chercheur Critiques Citoyens Opposant

FIGURE 2 – Graphe représentant les différentes interactions entre les acteurs majeurs

Après avoir exploré les différents acteurs impliqués dans cette controverse et leurs points de vue, nous nous tournons désormais vers les aspects techniques de la reconnaissance faciale.

ENSEEIHT - 3A 14/26

4 Description technique de la controverse

La reconnaissance faciale est une technologie biométrique qui permet d'identifier ou de vérifier l'identité d'une personne à partir de son visage. Elle repose sur des algorithmes sophistiqués capables d'analyser les traits uniques du visage humain et de les comparer à des données enregistrées dans une base

Le processus commence par la détection du visage dans une image ou une vidéo, une étape où le système repère les caractéristiques principales telles que les yeux, le nez et la bouche. Une fois le visage localisé, des points clés ou des caractéristiques spécifiques sont extraits pour créer un modèle mathématique unique représentant l'individu.

Ce modèle, parfois appelé une "empreinte faciale", est ensuite comparé à une base de données de visages déjà enregistrés. Cette comparaison peut avoir deux objectifs principaux : la vérification, où le système confirme que le visage correspond à une identité donnée, ou l'identification, où il cherche à reconnaître une personne parmi plusieurs enregistrements. La décision finale repose sur des critères de similarité établis par l'algorithme, qui déterminent si une correspondance est suffisamment forte pour être valide.

4.1 Technologies utilisées dans la reconnaissance faciale

4.1.1 Intelligence Artificielle (IA) et Machine Learning:

L'IA, et plus spécifiquement l'apprentissage automatique (machine learning), joue un rôle central. Les systèmes de reconnaissance faciale utilisent des modèles d'apprentissage supervisé ou non supervisé pour entraîner des algorithmes capables d'identifier les traits distinctifs des visages. Les réseaux de neurones artificiels (comme les réseaux neuronaux convolutifs, ou CNNs) sont particulièrement populaires pour leur efficacité dans la reconnaissance des motifs complexes.

4.1.2 Vision par ordinateur:

La vision par ordinateur permet aux machines d'analyser, de comprendre et d'interpréter des images ou des vidéos. Cette technologie est essentielle pour détecter un visage dans une image, même dans des environnements complexes ou avec des variations d'éclairage, d'angle ou d'expression.

4.1.3 Algorithmes de détection et d'extraction de caractéristiques :

- 1. **HOG (Histogram of Oriented Gradients)**: Un algorithme utilisé pour détecter des objets, y compris les visages, dans une image. Il identifie les contours et les formes clés d'un visage.
- 2. LBP (Local Binary Patterns) : Utilisé pour extraire les caractéristiques faciales en analysant les motifs de texture locale.
- 3. Deep Learning (DeepFace, FaceNet, etc.) : Ces frameworks basés sur des réseaux neuronaux convolutifs extraient des caractéristiques complexes et produisent des "empreintes faciales" numériques.

4.1.4 Traitement d'images :

Des technologies comme **OpenCV** (Open Source Computer Vision Library) sont couramment utilisées pour le prétraitement des images. Cela inclut :

- La normalisation des visages (redimensionnement, alignement).
- La correction des couleurs et l'amélioration des contrastes.
- Le filtrage pour réduire les bruits ou les artefacts.

4.1.5 Algorithmes de correspondance :

Une fois les caractéristiques faciales extraites, elles sont comparées à une base de données grâce à des techniques comme :

ENSEETHT - 3A

ENSEEIHT - 3A 15/26

- La distance euclidienne ou cosine similarity, qui mesurent la similitude entre deux vecteurs.
- Les modèles probabilistes, qui évaluent les correspondances en fonction des probabilités.

4.1.6 Matériel spécialisé :

La reconnaissance faciale peut s'appuyer sur du matériel spécialisé pour améliorer les performances :

- Caméras infrarouges : Utilisées pour capturer des images en faible luminosité ou pour détecter la profondeur (comme les capteurs 3D).
- LiDAR (Light Detection and Ranging) : Capture des données 3D pour une représentation détaillée des visages.
- Puces d'accélération IA : Comme celles développées par NVIDIA ou Qualcomm, pour accélérer le traitement des données.

4.1.7 Cloud Computing et Big Data:

La reconnaissance faciale peut être intégrée à des solutions basées sur le cloud pour traiter de grandes quantités de données et comparer des visages à des bases de données massives en temps réel. Des plateformes comme Amazon Rekognition ou Microsoft Azure Face API sont des exemples populaires.

4.1.8 Sécurité et cryptographie :

Pour garantir la confidentialité des données faciales, des technologies de cryptographie avancées comme le homomorphic encryption et le hashing des données biométriques sont utilisées. Ces technologies protègent les informations sensibles tout en permettant leur traitement.

4.2 Enjeux techniques de la reconnaissance faciale

La reconnaissance faciale présente plusieurs enjeux techniques majeurs qui influencent son développement, son efficacité et ses applications. Voici les principaux :

4.2.1 Précision et fiabilité

1. Reconnaissance sous différents angles :

La précision de la reconnaissance faciale peut être réduite si le visage est vu sous des angles différents. L'algorithme doit être capable de gérer les variations d'angles pour identifier correctement une personne.

2. Variabilité des expressions faciales :

Les changements d'expressions (sourire, froncement de sourcils, etc.) peuvent perturber les systèmes de reconnaissance, car ils modifient la configuration du visage.

3. Conditions d'éclairage : Une mauvaise luminosité ou une variation d'éclairage peut affecter la qualité des images capturées, rendant difficile la distinction des traits faciaux.

4.2.2 Diversité démographique

1. Biais algorithmiques:

Certains systèmes de reconnaissance faciale montrent des biais en fonction de l'âge, du sexe ou de l'origine ethnique. Par exemple, les algorithmes sont parfois moins efficaces pour identifier des visages de personnes non blanches ou des femmes. Cela est dû au manque de diversité dans les ensembles de données utilisés pour l'entraînement.

2. Reconnaissance dans des groupes :

Lorsque plusieurs visages sont présents dans un même cadre, les systèmes doivent être capables de distinguer les individus avec précision, ce qui est un défi supplémentaire.

ENSEEIHT - 3A 16/26



4.2.3 Protection de la vie privée et éthique

1. Consentement et surveillance:

L'utilisation de la reconnaissance faciale dans des espaces publics soulève des questions sur la surveillance de masse et la protection de la vie privée. Le consentement des individus est souvent flou, et il peut y avoir des préoccupations concernant la collecte non autorisée de données biométriques.

2. Stockage et sécurité des données :

Les données faciales doivent être protégées contre les fuites et les cyberattaques. En cas de piratage, l'utilisation abusive de données faciales peut avoir des conséquences graves, car ces informations sont permanentes et non modifiables.

4.2.4 Adaptabilité aux conditions réelles

1. Changement physique au fil du temps:

Les visages des individus peuvent changer au cours du temps en raison du vieillissement, des blessures, ou même des changements esthétiques (chirurgie, tatouages). Les systèmes doivent être capables de s'adapter à ces variations.

2. Masques et accessoires :

L'utilisation de masques, lunettes, barbes ou chapeaux peut masquer des parties importantes du visage, rendant la reconnaissance plus difficile. Les algorithmes doivent être capables de traiter ces situations et de les contourner.

4.2.5 Vitesse et ressources de calcul

1. Traitement en temps réel :

Pour des applications telles que la sécurité dans les aéroports ou les systèmes de surveillance en temps réel, la reconnaissance faciale doit être extrêmement rapide. Cela nécessite des algorithmes optimisés et des ressources de calcul puissantes pour traiter les images rapidement tout en maintenant une haute précision.

2. Optimisation pour appareils mobiles:

Les algorithmes de reconnaissance faciale doivent aussi être adaptés pour fonctionner efficacement sur des appareils mobiles avec des ressources limitées.

4.2.6 Interopérabilité et standardisation

1. Normes et protocoles :

L'absence de normes et de protocoles unifiés pour la reconnaissance faciale entraîne des problèmes d'interopérabilité entre différents systèmes et applications. Cela complique la mise en œuvre à grande échelle dans divers secteurs.

2. Formation de bases de données :

L'accès à des bases de données de visages diversifiés, et éthiquement gérés, est crucial pour le bon fonctionnement des systèmes. Cependant, la collecte de ces données nécessite de respecter des réglementations strictes.

4.2.7 Sécurité et contournement

1. Utilisation de photos ou vidéos :

Les systèmes de reconnaissance faciale peuvent parfois être trompés par des photos ou des vidéos d'une personne. Cela pose des questions sur la sécurité des systèmes et nécessite le développement de mécanismes supplémentaires pour vérifier l'authenticité de la personne (par exemple, l'authentification par mouvement).

ENSEEIHT - 3A 17/26



2. Deepfakes et manipulation de l'image :

La montée des technologies comme les deepfakes (vidéos truquées avec l'intelligence artificielle) représente une menace pour la fiabilité des systèmes de reconnaissance faciale. Ces technologies peuvent potentiellement être utilisées pour créer des faux visages, rendant la sécurité encore plus complexe.

Après avoir exploré les aspects techniques liés à la reconnaissance faciale, il est essentiel de considérer les implications plus larges de cette technologie. Si les avancées matérielles et algorithmiques permettent des performances impressionnantes, elles soulèvent également des questions complexes concernant leur impact sur la société. Dans la prochaine section, nous allons examiner les enjeux sociaux et les points critiques associés à l'utilisation de la reconnaissance faciale, en mettant en lumière les défis éthiques, les risques pour la vie privée, et les inégalités potentielles qu'elle peut exacerber.

ENSEEIHT - 3A 18/ 26



5 Les enjeux sociaux et les points critiques

L'émergence des technologies de reconnaissance faciale représente une avancée majeure dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA). Ces technologies, basées sur des algorithmes sophistiqués de vision par ordinateur, permettent d'identifier ou de vérifier l'identité d'une personne à partir d'images ou de vidéos. Si elles trouvent des applications variées – de la sécurisation des accès aux dispositifs électroniques à la lutte contre le terrorisme – leur déploiement à grande échelle soulève des enjeux sociaux cruciaux.

L'enjeu principal réside dans l'équilibre entre les bénéfices perçus de ces technologies, notamment en matière de sécurité publique, et leurs conséquences sur les libertés individuelles. En effet, les craintes liées à la reconnaissance faciale touchent des domaines variés : protection des données personnelles, lutte contre les discriminations, transparence des algorithmes, et risque de surveillance de masse. Les critiques mettent en avant une problématique fondamentale : l'impact de ces technologies sur les droits humains fondamentaux. Ces enjeux s'inscrivent dans un cadre plus large, celui de la régulation des technologies émergentes et du rôle des acteurs privés et publics dans leur gouvernance.

5.1 La discrimination et les biais algorithmiques : des risques amplifiés

Un enjeu critique lié à la reconnaissance faciale réside dans son manque d'équité et les biais algorithmiques inhérents à son fonctionnement. De nombreuses études ont mis en lumière que ces systèmes de reconnaissance faciale présentent des taux d'erreurs significativement plus élevés lorsqu'ils traitent des visages féminins, des personnes de couleur ou des populations sous-représentées dans les bases de données utilisées pour entraîner les algorithmes.

Par exemple, une étude du MIT menée en 2019 a révélé que certaines technologies de reconnaissance faciale développées par des entreprises comme IBM ou Microsoft présentaient un taux d'erreur de plus de 34 % pour les femmes noires, contre moins de 1 % pour les hommes blancs.

Ces biais algorithmiques ne sont pas sans conséquences. Dans plusieurs cas, ils ont conduit à des arrestations injustifiées. Aux États-Unis, Robert Julian-Borchak Williams, un Afro-Américain du Michigan, a été faussement accusé de vol à la suite d'une identification erronée par un système de reconnaissance faciale. Cet incident a mis en évidence les dangers d'un usage irréfléchi et non encadré de cette technologie par les forces de l'ordre.

Ces biais ne sont pas accidentels : ils reflètent des inégalités structurelles dans les données utilisées pour former les algorithmes. En effet, ces bases de données sont souvent dominées par des images de populations caucasiennes, excluant ainsi une grande partie de la diversité humaine.

ENSEEIHT - 3A 19/26





Figure 3 – Source : Institut Montaigne

Les biais algorithmiques posent également des questions éthiques et sociales profondes : faut-il confier des décisions critiques, telles que des arrestations ou des vérifications d'identité, à des systèmes technologiques qui ne respectent pas l'équité? Ces failles techniques exacerbent les inégalités déjà présentes dans la société, renforçant la discrimination systémique tout en donnant une illusion de neutralité technologique.

5.2 La transparence et la responsabilité : un défi éthique et légal

L'un des aspects les plus préoccupants de l'utilisation des technologies de reconnaissance faciale réside dans le manque de transparence des entreprises qui les développent et des gouvernements qui les utilisent. Les algorithmes utilisés pour ces systèmes sont souvent des "boîtes noires" : leurs mécanismes internes sont protégés par le secret industriel et ne peuvent être examinés par des régulateurs ou des experts indépendants. Cette absence de transparence entrave la possibilité d'une supervision démocratique et crée un terrain propice aux abus.

En outre, la question de la responsabilité légale reste floue. Lorsque des erreurs se produisent, comme dans les cas d'identification erronée, il est difficile de déterminer qui doit être tenu responsable : l'entreprise ayant développé l'algorithme, l'institution publique l'ayant déployé ou l'opérateur humain ayant pris une décision basée sur les résultats de l'algorithme?

Ce vide juridique souligne l'urgence d'une régulation internationale claire et contraignante. Par exemple, en Europe, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) impose des limites strictes à la collecte et à l'utilisation des données biométriques, mais il reste insuffisant face à la rapidité des avancées technologiques.

5.3 L'opposition entre sécurité publique et libertés civiles

Les défenseurs de la reconnaissance faciale argumentent souvent que ces technologies sont nécessaires pour renforcer la sécurité publique, prévenir les actes de terrorisme et lutter contre la criminalité organisée. Cependant, cet argument sécuritaire est fortement contesté par les défenseurs des droits humains, qui soulignent que cette technologie est fréquemment utilisée de manière disproportionnée, ciblant des populations marginalisées ou des militants politiques. À Hong Kong, par exemple, la reconnaissance faciale a été employée pour identifier et traquer des manifestants prodémocratie, limitant ainsi leur droit fondamental à protester.

Cette tension entre sécurité publique et libertés civiles pose une question fondamentale : dans quelle mesure est-il acceptable de sacrifier des libertés individuelles pour garantir une sécurité collective?

14

ENSEEIHT - 3A 20/26

Cette question devient d'autant plus pertinente lorsqu'on considère que les preuves de l'efficacité de la reconnaissance faciale dans la prévention de la criminalité restent limitées et contestées.

5.4 Les risques à long terme : vers une société de surveillance globale

L'un des risques les plus redoutés par les critiques est la normalisation de la surveillance de masse. Si les technologies de reconnaissance faciale continuent d'être déployées sans cadre juridique strict, elles pourraient conduire à une société où chaque individu est constamment surveillé, traçant ainsi la voie vers une dystopie de type "Big Brother".

Ce scénario est particulièrement préoccupant dans les régimes autoritaires, mais il n'est pas exclu dans les démocraties, où des cas de surveillance excessive ont déjà été documentés. Un autre risque réside dans l'automatisation de la discrimination : à mesure que les systèmes de reconnaissance faciale sont intégrés dans des processus décisionnels, tels que l'embauche ou l'octroi de prêts, ils peuvent perpétuer et amplifier les inégalités sociales existantes. Cela pose une question éthique cruciale : faut-il permettre à des machines de prendre des décisions aussi importantes pour les individus, surtout lorsque ces machines sont biaisées par nature?

Enfin, la concentration de cette technologie entre les mains de grandes entreprises technologiques pose un problème de dépendance et de monopole. Ces entreprises, telles que Clearview AI, Google ou Microsoft, détiennent un pouvoir immense qui dépasse souvent celui des gouvernements. Cette situation soulève la nécessité d'une régulation stricte pour empêcher que ce pouvoir ne soit utilisé à des fins abusives.

ENSEEIHT - 3A 21/ 26



5.5 Les implications économiques et industrielles de la reconnaissance faciale

Outre les enjeux sociaux et juridiques, la reconnaissance faciale a des répercussions significatives sur le plan économique et industriel. Le marché global de la reconnaissance faciale, estimé à plus de 5 milliards de dollars en 2021, devrait connaître une croissance exponentielle dans les années à venir, atteignant 12,92 milliards de dollars d'ici 2028 (Grand View Research, 2021). Cette expansion est alimentée par l'intérêt des gouvernements, mais aussi par les besoins croissants des entreprises privées, notamment dans le secteur de la sécurité, du marketing et du retail.

Cependant, cette croissance rapide soulève des inquiétudes sur le monopole des grandes entreprises technologiques, comme Clearview AI, Microsoft et Amazon, qui dominent ce marché. Ces entreprises contrôlent les infrastructures critiques et les technologies nécessaires pour développer et déployer ces outils, créant une dépendance économique des gouvernements et des institutions publiques envers des acteurs privés. Cela pose également la question de l'accès équitable à ces technologies, car les pays en développement pourraient être exclus de ce marché en raison du coût élevé et de la complexité de mise en œuvre.

Enfin, des conflits d'intérêts émergent entre les objectifs commerciaux des entreprises technologiques et les besoins sociétaux. Les technologies de reconnaissance faciale, souvent commercialisées sous le prétexte d'améliorer la sécurité, sont également utilisées à des fins de profilage comportemental pour maximiser les profits dans des secteurs comme la publicité ciblée. Cela soulève des préoccupations éthiques importantes quant à l'exploitation des données personnelles à des fins lucratives.

5.6 L'impact psychologique et comportemental sur les citoyens

L'omniprésence des caméras de reconnaissance faciale dans les espaces publics a des conséquences psychologiques sur les individus et modifie leur comportement. Une étude menée par l'université de Stanford (2020) a révélé que la surveillance constante peut induire un sentiment d'insécurité, même chez des citoyens qui n'ont rien à cacher. Ce phénomène, connu sous le nom de "chilling effect", pousse les individus à limiter leur expression personnelle, leurs interactions sociales ou même leur participation à des manifestations politiques de peur d'être surveillés ou catalogués.

Par ailleurs, la banalisation de cette technologie contribue à un phénomène d'"acclimatation à la surveillance", où les citoyens, par fatigue ou résignation, acceptent progressivement des atteintes croissantes à leur vie privée. Cette situation pose un danger majeur pour les démocraties, car elle peut conduire à une érosion des normes de transparence et de responsabilité gouvernementale.

Une société habituée à la surveillance risque de tolérer des violations toujours plus importantes des droits fondamentaux, sans pour autant obtenir des garanties solides de sécurité publique.

5.7 Les défis culturels et géographiques dans l'adoption de la reconnaissance faciale

L'acceptabilité sociale des technologies de reconnaissance faciale varie fortement en fonction des contextes culturels et géographiques. Dans certains pays, comme la Chine ou la Russie, où le rôle de l'État est historiquement interventionniste, la reconnaissance faciale est largement acceptée comme un outil légitime pour renforcer la sécurité publique.

En revanche, dans les démocraties occidentales, les citoyens sont généralement plus méfiants vis-àvis des atteintes potentielles à leur vie privée. Par exemple, une enquête réalisée par l'institut YouGov en 2022 montre que 65 % des Européens sont opposés à l'utilisation de la reconnaissance faciale dans les espaces publics, tandis que ce chiffre descend à 25% en Asie. Ces divergences reflètent également les différences dans les cadres réglementaires. L'Union européenne a adopté une approche précautionneuse avec des législations comme le RGPD et le futur AI Act, qui visent à limiter les usages abusifs de la reconnaissance faciale.

1

ENSEEIHT - 3A 22/26

À l'inverse, les États-Unis et la Chine ont adopté une approche plus permissive, favorisant l'innovation au détriment des protections des droits individuels. Cette disparité soulève des défis pour une éventuelle régulation internationale, car il est difficile de concilier des visions aussi divergentes sur le rôle et les limites de cette technologie.

5.8 Les résistances et mobilisations contre la reconnaissance faciale

Face aux risques sociaux, juridiques et éthiques liés à la reconnaissance faciale, de nombreuses organisations et mouvements citoyens ont émergé pour contester son utilisation. Des ONG comme Amnesty International et Human Rights Watch ont lancé des campagnes globales telles que "Ban the Scan", visant à interdire l'usage de la reconnaissance faciale dans les espaces publics.

Ces initiatives mettent en avant les risques pour les minorités ethniques, les militants politiques et les journalistes, qui peuvent être particulièrement vulnérables à la surveillance ciblée. Dans certaines villes, ces résistances ont porté leurs fruits. Par exemple, San Francisco a été la première grande ville américaine à interdire l'utilisation de la reconnaissance faciale par les autorités locales en 2019.

D'autres suivirent, comme Portland et Boston, où les communautés locales ont exprimé une opposition forte à l'intrusion technologique dans leur vie quotidienne. Ces exemples montrent que, malgré la pression des gouvernements et des entreprises technologiques, il est possible d'instaurer des contrepouvoirs pour préserver les droits des citoyens.

5.9 Les perspectives technologiques pour une reconnaissance faciale éthique

Malgré les nombreux défis qu'elle pose, la reconnaissance faciale pourrait évoluer vers des usages plus éthiques grâce à des avancées technologiques et réglementaires. Des recherches récentes se concentrent sur la création d'algorithmes plus justes et moins biaisés, en intégrant des ensembles de données diversifiés et en éliminant les préjugés liés au genre et à la race. Par exemple, des équipes de recherche financées par l'Union européenne travaillent sur des systèmes de reconnaissance faciale décentralisés, qui ne nécessitent pas le stockage centralisé des données biométriques, réduisant ainsi les risques de violations de la vie privée.

Par ailleurs, des solutions de "privacy by design" gagnent du terrain. Ces approches technologiques visent à intégrer des mécanismes de protection de la vie privée dès la conception des systèmes, comme l'anonymisation des données ou l'utilisation de protocoles cryptographiques avancés. Si ces innovations sont largement adoptées, elles pourraient contribuer à réconcilier la reconnaissance faciale avec les principes éthiques fondamentaux.

5.10 Entre avancées technologiques et impératifs éthiques

En somme, les enjeux sociaux et les points critiques de la reconnaissance faciale mettent en lumière une tension profonde entre l'innovation technologique et la nécessité de préserver les principes fondamentaux des droits humains. Cette technologie, bien qu'elle promette des avancées significatives en matière de sécurité et d'efficacité, pose des défis considérables en termes de discrimination, de surveillance de masse et de responsabilité. Une réflexion collective, impliquant citoyens, institutions publiques et entreprises privées, est indispensable pour garantir que ces technologies soient encadrées de manière à respecter les libertés individuelles tout en répondant aux besoins sociétaux.

ENSEEIHT - 3A 23/ 26



6 Conclusion

6.1 Le dilemme éthique et les leçons à tirer de la surveillance numérique et de la reconnaissance faciale

La surveillance numérique et l'utilisation de la reconnaissance faciale sont au cœur d'une véritable controverse moderne. Ces technologies, tout en offrant des avantages indéniables en matière de sécurité et de gestion des espaces publics, soulèvent aussi des préoccupations majeures. Leurs effets sur la vie privée, les libertés individuelles et la protection des données personnelles sont des sujets qui divisent profondément. D'un côté, elles promettent de renforcer notre sécurité et de mieux gérer nos espaces collectifs. De l'autre, elles font peser un risque de dérive vers un contrôle social excessif.

L'un des principaux débats autour de la reconnaissance faciale concerne son intrusion dans la vie privée des citoyens. Alors que certains y voient un moyen efficace de lutter contre le crime et le terrorisme, d'autres y perçoivent une forme de surveillance de masse incompatible avec nos principes démocratiques. Ce que certains considèrent comme un outil pour protéger la société peut, aux yeux d'autres, représenter une menace pour les libertés individuelles.

Il existe un réel dilemme : d'un côté, l'argument selon lequel cette technologie améliore la sécurité publique, et de l'autre, les risques de discrimination, de stigmatisation et d'abus liés à l'exploitation des données personnelles. Les biais présents dans les algorithmes, souvent influencés par les données utilisées pour les entraîner, exacerbent ces préoccupations.

Au-delà des enjeux techniques, cette controverse s'inscrit dans un débat plus large sur le modèle de société que nous voulons. La surveillance numérique peut être vue comme un moyen d'améliorer l'efficacité économique, mais elle soulève également des questions sur l'impact de l'accumulation de données privées sur chaque individu. Les entreprises et les gouvernements, souvent à l'origine de ces technologies, sont pris entre le désir d'en exploiter les bénéfices économiques et l'obligation de respecter des principes éthiques fondamentaux. Cette tension reflète un véritable conflit entre deux visions opposées : une société où le contrôle et l'efficacité priment, et une autre qui met en avant la protection des droits individuels.

6.2 Les leçons à tirer

Il est essentiel de tirer des leçons de cette controverse, car les enjeux sont considérables. Tout d'abord, il ne faut pas sous-estimer les impacts sociaux et environnementaux de la surveillance numérique. Un vrai questionnement sur notre modèle de développement s'impose. Comment pouvons-nous garantir à la fois la sécurité et le respect de la vie privée? Comment éviter que ces technologies ne renforcent les inégalités et ne portent atteinte aux droits fondamentaux? Un aspect fondamental réside dans la transparence des projets de surveillance et dans l'implication des citoyens dans les décisions qui les concernent. Organiser des consultations publiques et des forums où experts, autorités et citoyens se rencontrent est crucial pour permettre une réflexion collective sur ces enjeux. Par ailleurs, des mécanismes de régulation stricts, axés sur la protection des données et la prévention des abus de pouvoir, doivent absolument être mis en place.

De plus, la question de la surveillance numérique et de la reconnaissance faciale nous rappelle que nos systèmes juridiques et économiques doivent être repensés pour protéger les individus dans un monde de plus en plus connecté. L'éthique doit être au cœur de tout déploiement technologique, avec une vigilance particulière sur les biais algorithmiques et l'équité dans le traitement des données. Une approche plus globale de l'innovation, qui respecte à la fois le développement durable et les droits humains, pourrait nous aider à trouver un équilibre entre progrès technologique et protection des libertés.

Pour conclure, le débat autour de la surveillance numérique et de la reconnaissance faciale nous pousse à réfléchir collectivement au type de société que nous souhaitons construire. Les solutions devront être basées sur la coopération, le respect des droits fondamentaux et une gestion responsable des technologies. Si le dialogue entre toutes les parties prenantes est essentiel pour éviter les dérives, il est tout aussi crucial de garantir la transparence et la justice dans les décisions technologiques.

14

ENSEEIHT - 3A 24/26

En définitive, la surveillance numérique, loin d'être une solution miracle, doit être encadrée par des principes clairs et une volonté politique ferme de protéger la dignité humaine dans un monde de plus en plus numérique.

ENSEEIHT - 3A 25/ 26

Références

- [1] Gross R. & Stutzman F. Acquisti, A. Face recognition and privacy in the age of augmented reality. Journal of Privacy and Confidentiality, pages 1–20, 2014.
- [2] R. Binns. Fairness in machine learning: Lessons from political philosophy. *Proceedings of the 2018 Conference on Fairness, Accountability, and Transparency*, pages 149–159, 2018.
- [3] J.A. Bondy and U.S.R. Murty. Graph Theory with Applications to Computer Science. 1976.
- [4] & Gebru T. Buolamwini, J. Gender shades: Intersectional accuracy disparities in commercial gender classification. *Proceedings of Machine Learning Research*, pages 77–91, 2018.
- [5] Joy Buolamwini and Timnit Gebru. Gender shades: Intersectional accuracy disparities in commercial gender classification. *Proceedings of Machine Learning Research*, 81:77–91, 2018.
- [6] CNIL. Reconnaissance faciale : pour un débat à la hauteur des enjeux. Rapport de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, pages 149–159, 2019.
- [7] V. Eubanks. Automating inequality: How high-tech tools profile, police, and punish the poor. St. Martin's Press., 2019.
- [8] European Union Agency for Fundamental Rights. Facial recognition technology: Fundamental rights considerations in the context of law enforcement. St. Martin's Press., 2020.
- [9] Bedoya A. M. & Frankle J. Garvie, C. The perpetual line-up: Unregulated police face recognition in america. Georgetown Law Center on Privacy & Technology, 2016.
- [10] New York Times. Clearview ai and privacy concerns. https://www.nytimes.com/2020/01/18/technology/clearview-privacy-facial-recognition.html.
- [11] Keller Y. & Hassner T. Nirkin, Y. Face recognition under privacy constraints. *IEEE Transactions on Biometrics, Behavior, and Identity Science*, pages 21–37, 2020.
- [12] National Institute of Standards and Technology (NIST). Face recognition technology feret. 1993.
- [13] Cathy O'Neil. Weapons of Math Destruction: How Big Data Increases Inequality and Threatens Democracy. 2016.
- [14] C. O'Neil. Weapons of math destruction: How big data increases inequality and threatens democracy. 2016.
- [15] C. A. Pickover. La reconnaissance faciale. PublicAffairs, 2019.
- [16] Clifford A. Pickover. La reconnaissance faciale. 2023.
- [17] Radio-Canada. Super bowl et surveillance: Fbi et attentat à san francisco. 2019.
- [18] Radio-Canada. Super bowl et surveillance: Fbi et attentat à san francisco. 2020.
- [19] Yang M. & Ranzato M. A. Taigman, Y. Deepface: Closing the gap to human-level performance in face verification. 2014.
- [20] BCN Vision. Algorithmes de reconnaissance faciale, cas d'utilisation et controverse, 2023. Consulté en ligne.
- [21] M. Wang. China's algorithms of repression. Human Rights Watch, 2019.
- [22] S. Zuboff. The age of surveillance capitalism: The fight for a human future at the new frontier of power. *PublicAffairs*, 2019.

ENSEEIHT - 3A 26/26

